

Domaine : Santé

Filière : Sage-Femme

**1. Intitulé du module : Continuité des soins sage-femme : expérimentation pratique
2026-2027**

Code : BSc – S.SF.370.2912.F.26

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module d'approfondissement

Type : Module à option

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
☒ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 2

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : --

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module ☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis ☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☒ Ab6 ☐ Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☒ Bb1 ☐ Bb2 ☒ Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☒ Cb1 ☒ Cb2 ☐ Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☒ Db2 ☐ Db3

E. Rôle de Promoteur·eur de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☒ Fb1 ☒ Fb2 ☒ Fb3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3 ☒ Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Concevoir une intervention de promotion et d'éducation à la santé adaptée à un public adolescent, en tenant compte de son niveau de développement, de ses connaissances et de ses besoins.
- Mobiliser et vulgariser des connaissances scientifiques relatives à la physiologie de la reproduction, au cycle menstruel et au développement embryonnaire, en utilisant une terminologie adaptée au public cible.
- Planifier, préparer et animer un atelier interactif en milieu scolaire, en mobilisant des méthodes pédagogiques adaptées.
- Collaborer avec les professionnel·les du milieu scolaire, notamment les enseignant·es et les infirmier·ères scolaires, afin de favoriser une approche coordonnée et adaptée aux besoins des élèves.
- Évaluer et analyser l'intervention réalisée afin d'identifier les ajustements et améliorations possibles.
- Situer cette activité dans le rôle de promotion de la santé et de prévention de la sage-femme auprès de la population.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Enseignement pratique et expérientiel en milieu scolaire : conception, préparation, animation et évaluation d'ateliers de promotion et d'éducation à la santé auprès d'élèves, en collaboration avec les enseignant.e.s de l'établissement.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Cours magistral | ☐ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☒ Autre (préciser) :
Travail en binôme, co-
construction avec les
professionnel·les du milieu
scolaire, animation interactive et
analyse réflexive des
interventions | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Ecrit sur table | ☒ Oral | ☒ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	☒ Remédiation possible	☐ Pas de remédiation
	☒ Examen complémentaire	☐ Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant-e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

-

9. Bibliographie principale

- Breton, E., Jabot, F., Pommier, J., & Sherlaw, W. (2017). *La promotion de la santé. Comprendre pour agir* (2^e éd.). Presses de l'EHESP.
- UNESCO et al. (2018). *International Technical Guidance on Sexuality Education: An Evidence-Informed Approach* (Revised ed.). UNESCO.
- Marshall, J. (2014). Health inequality: the role of the midwife. *Pract Midwife*, 17(1), 5.
- Marshall, J. Baston, H., & Hall, J. (2019). *Midwifery essentials: public health*. Elsevier health sciences.
- Torchia, M. G., & Persaud, T. V. N. (2024). *The Developing Human: Clinically Oriented Embryology* (12th ed.). Elsevier.

10. Enseignant-es

Enseignant-es de la filière et de l'établissement scolaire partenaire.

Responsable de module : Marielle Schmied

Descriptif validé le 18 août 2026, **par** Murielle Caldelari